

**À renvoyer à la Ligue de Bretagne
avant le 31 mars 2018**

- ✓ **NOM :** **Prénom :**
- ✓ **Club :** **N° Licence :**
- ✓ **Adresse personnelle :**
- ✓ **Code postal :** **Ville :**
- ✓ **Tél portable :** **Adresse mail :**

Diplôme acquis :

- BE Surf / Année :**
- BP Surf / Année :**
- PSE1 BNSSA**
- BIF / Année :**
- Autres BE ou BP (Préciser) :**
- Diplômes sportifs universitaires :**

EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT DU SURF : (préciser)

.....

.....

.....

.....

.....

EXPERIENCE DANS L'ENTRAINEMENT : (préciser)

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'engage à suivre la formation dans sa totalité et à régler à la Ligue de Bretagne de Surf les frais de formation de 380€ par chèque à l'envoi du dossier. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

DATE :

SIGNATURE :

FORMATION BIF SESSION PAQUES 2018

N° Siret : 439 216 623 0033 Ape N° 926C
Agrément DRJS 04 55 S 88

INTITULE DE LA FORMATION : Brevet d'Initiateur Fédéral SURF

ORGANISATEUR DE LA FORMATION : La LIGUE DE BRETAGNE DE SURF

PARTENAIRES : CLUB WSA ET ENVSN

DUREE : pour le BIF SURF 100 heures

- 60 h de formation en centre
 - du 26 avril au 11 mai 2018
- 40 h de stage pédagogique dans un club affilié FF Surf

LIEU : WSA/Centre Nautique 56520 Guidel-Plages et ENVSN Saint Pierre Quiberon

COUT : 380€ (documentation incluse)

RENSEIGNEMENTS : surfliguebzh@gmail.com Tél. 06 98 87 29 56 www.ligue-bretagne-surf.bzh

NOMBRE DE PLACES : 10 à 20 personnes

Conditions d'inscriptions : Le nombre de places étant limité, seuls les dossiers complets accompagnés du règlement seront pris en considération.

Date limite d'inscription : **31 mars 2018**

CONTENUS DE FORMATION :

1 : Etre capable d'initier, dans un cadre bénévole, les adhérents (licence sportive ou compétition) d'un club affilié FFSurf dans les conditions de sécurité et de pratique optimale de surf, sous la responsabilité d'un moniteur diplômé d'Etat.

Objectifs de formation : Accueillir les publics, Initier au Surf, Assurer la Sécurité, Communiquer

- ✓ Connaissances générales liées à l'environnement institutionnel
- ✓ Connaissances générales liées à l'initiation aux activités de surf
- ✓ Réglementation
- ✓ Sécurité -Sauvetage
- ✓ Pédagogie

Épreuve de certification :

À l'issue de la formation et des heures de stages (rapport de stage à fournir avant l'épreuve de certification), une épreuve de certification est organisée.

Cette dernière se compose de deux épreuves pratiques et d'une épreuve orale en deux parties :

- Epreuves Pratiques
 - Une épreuve pratique de performance individuelle afin d'évaluer le « vécu surf », durée de 20 à 30 minutes.
 - Une épreuve d'aisance aquatique et sécurité (crawl obligatoire, palmes autorisées)

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 dans l'épreuve de performance individuelle et ayant réalisé le parcours d'aisance aquatique dans les conditions fixés seront autorisés à passer l'épreuve orale.

- Epreuve Orale à partir du rapport de stage remis au moins une semaine avant la date de certification :
 - Entretien portant sur l'environnement institutionnel : 10 minutes maximum autour du rapport de stage (5 pages minimum à 8 pages maximum).
 - Entretien portant sur l'animation des activités Surf : 20 minutes maximum portant sur le rapport de stage présentant quatre séances différentes d'animation, sur au moins deux niveaux distincts d'apprentissage, réalisées par le stagiaire sous le contrôle de son tuteur (connaissances techniques, pédagogiques, réglementaires...).

Chaque entretien est noté sur 20 : rapport de stage sur 6, entretien oral sur 14.

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 dans chacune de ces deux épreuves orales seront déclarés définitivement admis.

Un diplôme national BIF SURF sanctionne cette formation, pré-requis au BPJEPS.

Rappel conditions d'inscription : être âgé de + 18 ans, licencié dans un club, à jour de sa licence fédérale 2018, titulaire de l'AFPS, pouvoir justifier d'un niveau régional de compétition en Surf, Sup, Bodyboard ou Longboard. Et s'être acquitté(e) des 380 € de la formation.

S'il y a plus de 20 candidats seront prioritaires les candidats ayant l'objectif BPJEPS 2018.

